



Année scolaire 2026-2027

**Demande d'autorisation de parquer**

Requérant-e

Nom :

Prénom :

Adresse mail:

Entité :

No de tel:

Taux d'activité (%) :

Rue (domicile):

Lieu de travail :

NP + Lieu :

Association :

Remparts à Fribourg Villaz-St-Pierre	
Tarif horaire	CHF 0.50 / l'heure
<i>Les tarifs pour les places de stationnement sont fixés conformément au règlement.</i>	

Bulle Courtaman		
Taux d'activité	Coût annuel	
De 1 à 25 %		132.00
De 26 à 40 %		204.00
De 41 à 60 %		276.00
De 61 à 80 %		348.00
De 81 à 100 %		420.00

**Commentaires :**

**Présence hebdomadaire :**

lundi                      mardi                      mercredi                      jeudi                      vendredi

N° d'immatriculation (max. 3) :

**L'autorisation de stationnement n'est valable que pour le lieu de travail indiqué et ne garantit pas la disponibilité d'une place de stationnement.**

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance du règlement en vigueur (fr.ch/acpc/parking)

**Signature  
du-de la requérant-e :**

Lieu et date :

- > Veuillez joindre à cette demande un extrait de l'horaire du trajet vous concernant qui démontre que vous êtes un ayant-droit prioritaire >30 min en transports publics depuis l'arrêt de bus ou de train le plus proche de votre adresse de domicile, jusqu'à l'arrêt de train (évt bus si temps plus court) le plus proche de votre lieu de travail. (p.ex. depuis www.cff.ch ou www.tpf.ch)
- > Seul un dossier complet est accepté et permet de valider une autorisation.
- > La demande de stationnement pour un-e enseignant-e ou un-e collaborateur-trice administratif-tive doit être validée et signée par la direction de l'école ou de l'association.
- > Pour tous les autres cas, la demande doit être adressée directement à l'ACPC (acpc.parking@edufri.ch) qui est responsable de la validation.

**Timbre et signature de la direction de l'école ou de l'association :**

Entité

ACPC

Demande approuvée

Demande refusée

Fribourg, le :

Signature de l'ACPC :